

Référentiel "Chambres d'hôtes Référence" 2022

Description de l'Environnement et des Espaces communs				
Obligatoire/ Q (qualitatif)	Critères	Réponse (oui/non)	Commentaires	Précisions
O	Affichage du prix de la chambre d'hôtes (petit déjeuner inclus) et le cas échéant des prestations annexes, à l'extérieur de la structure et à l'intérieur au lieu de réception des clients	Oui		Affichage des prix en TTC https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/chambres-d-hotes
O	Absence de nuisances environnementales	non		
O	Moyen de chauffage assurant une température conforme aux normes en vigueur pendant la période de location			
Q	Labellisation Tourisme et Handicap		<input type="checkbox"/> Auditif <input type="checkbox"/> Mental <input type="checkbox"/> Moteur <input type="checkbox"/> Visuel	Si oui cocher lequel
Q	Langues étrangères parlées			Si oui préciser lesquelles
1 - Petit déjeuner				
O	Petit-déjeuner inclus dans la prestation conformément à la réglementation			Tolérance de livraison de petit déjeuner complet conformément aux critères ci-dessous mais le petit déjeuner doit être dressé à table par l'exploitant.
O	Une personne est présente au moment du service du petit déjeuner ☒			
O	Service : <input type="checkbox"/> dans la chambre <input type="checkbox"/> chez le propriétaire			Cuisine exclue sauf si cuisine-séjour
Q	Sur demande des clients, l'exploitant met à disposition un panier petit déjeuner en cas de réveil matinal des clients, ou exceptionnellement en cas d'indisponibilité ponctuelle du loueur.			Il s'agit bien d'une indisponibilité ponctuelle et non régulière du loueur (ex : certains jours ou dates).
O	La pièce où sont servis les petits déjeuners est bien rangée et de taille adaptée à la capacité d'accueil des chambres.			
O	La pièce où sont préparés les petits déjeuners est propre et bon état			
O	Vaisselle harmonisée (sauf exception justifiée par le loueur) et en bon état			
O	Linge de table propre et en bon état ☒			
Q	Petit déjeuner 'traditionnel' : café, thé, chocolat, lait, pain frais, beurre, confiture, etc. <input type="checkbox"/>			Le type de petit déjeuner ainsi que le type de produits seront également pris en compte. Préciser lesquels en commentaires
Q	Petit-déjeuner 'amélioré' : 'classique' + fruits ou jus de fruits, viennoiseries, etc. <input type="checkbox"/>			
Q	Petit-déjeuner 'supérieur' : 'amélioré' +œufs, charcuterie, laitages, céréales, etc <input type="checkbox"/>			
Q	Produits bio servis <input type="checkbox"/>			
Q	Circuits courts <input type="checkbox"/>			
Q	Produits du terroir servis <input type="checkbox"/>			
Q	Produits maison servis <input type="checkbox"/>			
2 - Services				
O	Linge de lit et toilette fourni			
O	Information des clients sur la possibilité du changement du linge de lit et de toilette pour les séjours de plus d'une nuit			
O	Changement du linge de lit et de toilette à la demande des clients pour les séjours de plus d'une nuit			
O	Information des clients sur la possibilité de faire le ménage et refaire le(s) lit(s) pour les séjours de plus d'une nuit			
O	Ménage et lit(s) refait(s) à la demande des clients pour les séjours de plus d'une nuit			
Q	Geste d'accueil (ex : boisson, chocolats, spécialités locales, réduction chez les partenaires...)			

O	Mise à disposition de supports d'informations locales et touristiques en français (année en cours) (ex dépliant, brochures, application)			
O	Mise à disposition de supports d'informations locales et touristiques en langues étrangères selon la clientèle accueillie (année en cours) (ex dépliant, brochures, application)			

3 - Equipements annexes et de loisirs

	Les divers équipements seront pris en compte par la commission d'attribution dans le cadre de la qualification			
Q	<input type="checkbox"/> Télévision	dans la chambre <input type="checkbox"/>	dans la salle commune <input type="checkbox"/>	chez le propriétaire <input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Accès à des chaînes supplémentaires à l'offre de TNT et à des chaînes internationales ou thématiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Mise à disposition d'un système de lecture de vidéos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Téléphone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Accès internet/wifi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Bibliothèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Salon ou coin détente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Climatisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Tisanière/bouilloire*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Adaptateurs électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q	<input type="checkbox"/> Equipement pour bébés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le partage de certains équipements sera également pris en compte			
Q	<input type="checkbox"/> Garage	<input type="checkbox"/> particulier	<input type="checkbox"/> commun	
Q	<input type="checkbox"/> Parking	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Borne de recharge véhicule électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Jardin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Balcon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Terrasse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Existence de local ou rangement(s) pour équipement sportifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ex : ski, vélos, motos, planches à voile, planche de surf...
Q	<input type="checkbox"/> Salon de jardin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Transats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Piscine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Tennis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Table de tennis de table	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Jeux d'extérieur pour enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ex : balançoire, trampoline
Q	<input type="checkbox"/> Prêt de matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ex : casque, vélo, luge, trotinette
Q	<input type="checkbox"/> Terrain de pétanque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Mini-ferme pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Espace ou équipement de remise en forme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ex : équipement fitness
Q	<input type="checkbox"/> Espace ou équipement de bien être	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ex : baignoire balnéo, spa, hammam
Q	<input type="checkbox"/> Prêt de jeux de société	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Billard, baby-foot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q	<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à préciser

4 - Etat et propreté

O	Les abords extérieurs privatifs de l'habitation si existants (façade de maison, terrasse, jardin, chemin d'accès) sont propres et en bon état	<input type="checkbox"/>		
O	Les espaces communs intérieurs (salle du petit déjeuner, espace salon ou détente..) sont propres et en bon état (meublé, sols, murs et plafonds)	<input type="checkbox"/>		

5 - Respect de l'environnement

O	L'exploitant sensibilise des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement			ex : fiche éco gestes
---	---	--	--	-----------------------

O	L'exploitant veille au respect de l'environnement : Mise en œuvre à minima d'une mesure de réduction de consommation d'énergie			Parmi les plus courantes : Ampoules basse consommation, contrôle automatique du chauffage, investissement dans des équipements et appareils professionnels économes, mise en place de double ou triple vitrage, détecteur de présence, installation de panneaux solaires, chaudière au bois, isolation des combles et des murs, pompe à chaleur, coupures automatiques climatisation (soit via horloge pour coupures journalières soit couplé avec porte d'entrée (clefs /serrures), chauffe eau solaire, éclairage extérieurs automatisé... la liste est non exhaustive.
O	L'exploitant veille au respect de l'environnement : Mise en œuvre à minima d'une mesure de réduction de consommation d'eau			Parmi les plus courantes : installation de mécanismes à double flux dans tous les WC, des stop eau ou des plaquettes écologiques dans les WC dans toutes les chambres, récupération et utilisation de l'eau de pluie, déneigement aux copeaux de bois, graviers, sables cendres, piscines avec phytoépurations, toilettes sèches, récupérateur d'eau...la liste est non exhaustive.
O	Tri des déchets (si mis en place dans la commune), composteur, poulailler...			
O	Produits d'entretien respectant l'environnement			
Q	Label environnemental reconnu par l'ADEME			Si oui préciser lequel Consulter le site de l'ADEME pour la liste des labels reconnus : https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux#labelsrow-3

Description de la chambre double ou familiale n°1

Nom ou numéro de la chambre :

Obligatoire/ Q (qualitatif)	Critères	Réponse (oui/non)	Commentaires	Précisions
Chambre				
O	Surface habitable de la chambre minimum : - 10 m ² pour 2 personnes (hors salles d'eau et WC) - 3m ² par personne supplémentaire pour un maximum de 5 personnes par chambre (enfants compris hors enfants en bas âge). (Ne sont prises en compte que les superficies existantes sous une hauteur de plafond de 2,20 mètres ou 2 mètres s'il n'y a pas eu division en hauteur du logement depuis le 1er septembre 1948. Calcul des surfaces compensées autorisé pour les chambres mansardées: (surface pour une hauteur de plus de 1,80) + (surface à une hauteur de moins d'1,80m, divisée par 2)	 M ²	Tolérance à valider en commission d'attribution pour les chambres entre 9 et 10m2 selon espace(s) ou équipement(s) commun(s) ou privatif(s) afin de compenser la superficie de la chambre
O	Affichage des prix à l'intérieur de la chambre			Affichage des prix en TTC https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/chambres-d-hotes
O	Ouverture sur l'extérieur (fenêtre ou velux)			
O	Aération et éclairage suffisant			
O	Occultation opaque extérieure ou intérieure			
O	Absence de toute nuisance sonore (intérieur et extérieur)			
O	Minimum une prise de courant libre et une lampe			
Q	Port USB			
O	Possibilité de fermer la chambre à clé			
O	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état			
O	La literie est propre et en bon état			
O	Le linge de lit propre et en parfait état			
O	Le mobilier est propre et en bon état			
O	La décoration et l'ameublement présentent une cohérence d'ensemble (sauf exception justifiée par le loueur)			
O	Les lits pour une personne mesurent au minimum 90 cm X 190 cm			Tolérance pour une chambre double avec des lits superposés en 80x190 minimum.
O	Les lits pour deux personnes mesurent au minimum 140 cm X 190 cm			Tolérance pour les lits jumelés joints permettant un couchage en 160X190 minimum.
O	Nombre de lits pour une personne :	dimensions X (minimum 90 cm X 190 cm)	
		dimensions X (minimum 90 cm X 190 cm)	
O	Nombre de lits pour deux personnes :	dimensions X (minimum 140 cm X 190 cm)	

		dimensions X (minimum 140 cm X 190 cm)	
O	Matelas en parfait état protégé(s) par alaise ou housse amovible			
O	Sommier(s) en parfait état (sommiers métalliques proscrits)☒			Tolérance sommiers métalliques pour des lits superposés adaptés aux enfants et aux adolescents.
O	Minimum 2 oreillers par personne en parfait état protégés par housse amovible (Traversin possible en complément)			
O	Une table de chevet ou équivalent avec éclairage pour chaque occupant			Tolérance : un éclairage et un chevet ou équivalent entre 2 lits
O	Deux couvertures ou une couette par lit en parfait état			Les plaids sont autorisés dans les DROM-TOM.
O	Mobilier en nombre suffisant pour le nombre d'occupants☒			
O	Mobilier : chaise <input type="checkbox"/> fauteuil <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte-luggage			Mobilier à lister
Q	Mobilier : table <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console			
O	Éléments de rangement suffisants pour le nombre d'occupants☒			
O	Rangements : commode <input type="checkbox"/> armoire placard <input type="checkbox"/> étagères <input type="checkbox"/> penderie <input type="checkbox"/> autre (précisez)			Rangements à lister Obligatoire vertical (ex : penderie, patere avec cintre, portant, valet) et horizontal (ex : commode, étagère)
O	Cintres de qualité en harmonie en nombre suffisant pour le nombre d'occupants☒			Cintres type fil de fer type pressing et cintres de magasins de vêtements interdits
Salle d'eau ou salle de bains (jusqu'à 5 personnes)				
O	La salle d'eau ou la salle de bain n'est pas partagée avec les exploitants ni avec d'autres hôtes			
O	Si les toilettes sont intégrées à la salle d'eau ou à la salle de bain, la salle d'eau ou SDB sont indépendantes de l'espace couchage et cloisonnées jusqu'en haut			
O	Présence d'une aération			Préciser le mode d'aération
O	Absence de mauvaises odeurs			
O	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état			
O	Le mobilier est propre et en bon état			
O	Les joints du lavabo, douche ou baignoire sont nets, sans moisissures			
O	Le linge de toilette est propre et en bon état☒			
O	Linge de toilette : minimum un drap de bain et une serviette par personne☒			
O	Lavabos☒			
O	Douche (minimum 80x80 cm) ou baignoire avec système de douche (minimum 170x75 cm)			Tolérance pour les dimensions des douches et des baignoires à apprécier en commission
O	Pare douche / rideau de douche (sauf baignoires d'angles ou baignoires anciennes, ou douches confortables).☒			Douches confortables = douches italiennes par ex
O	Patère ou porte serviette			Porte serviette (= échelle par ex)
O	Éléments de rangement			
O	Sèche-cheveux			
O	Flexible de douche en bon état			
O	2 éclairages dont 1 sur lavabo			
O	Miroir			
O	Poubelle fermée			
WC (Jusqu'à 5 personnes)				
O	Les toilettes ne sont pas partagées avec les exploitants ni avec d'autres hôtes			
O	Présence d'une aération			Si wc indépendant. Préciser le mode d'aération
O	Absence de mauvaises odeurs			
O	Les toilettes sont propres et en bon état (WC, Sols, murs et plafonds)			
O	Poubelle fermée			Si wc indépendant.

Description de la suite n°1

Nom ou numéro de la suite :

Obligatoire/ Q (qualitatif)	Critères	Réponse (oui/non)	Commentaires	Précisions
	Une suite est composée de 2 ou 3 chambres louées à la même famille ou au même groupe et partageant les sanitaires, pour un maximum de 5 personnes par chambre (enfants compris hors enfants en bas âge). Les chambres sont communicantes entre elles, par la salle de bains, ou à défaut par un espace privatif (ex : palier, couloir).			

Chambre principale de la suite (Mêmes caractéristiques que la chambre double ou familiale)

Nom ou numéro de la chambre principale (le cas échéant) :

O	Surface habitable de la chambre minimum : - 10 m ² pour 2 personnes (hors salles d'eau et WC) - 3m ² par personne supplémentaire pour un maximum de 5 personnes par chambre (enfants compris hors enfants en bas âge). (Ne sont prises en compte que les superficies existantes sous une hauteur de plafond de 2,20 mètres ou 2 mètres s'il n'y a pas eu division en hauteur du logement depuis le 1er septembre 1948. Calcul des surfaces compensées autorisé pour les chambres mansardées: (surface pour une hauteur de plus de 1,80) + (surface à une hauteur de moins d'1,80m, divisée par 2)	 M ²	Tolérance à valider en commission d'attribution pour les chambres entre 9 et 10m2 selon espace(s) ou équipement(s) commun(s) ou privatif(s) afin de compenser la superficie de la chambre
O	Affichage des prix à l'intérieur de la suite			Affichage des prix en TTC https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/chambres-d-hotes
O	Ouverture sur l'extérieur (fenêtre ou velux)			
O	Aération et éclairage suffisant			
O	Occultation opaque extérieure ou intérieure			
O	Absence de toute nuisance sonore (intérieur et extérieur)			
O	Minimum une prise de courant libre et une lampe			
Q	Port USB			
O	Possibilité de fermer la chambre à clé			
O	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état			
O	La literie est propre et en bon état			
O	Le linge de lit propre et en parfait état			
O	Le mobilier est propre et en bon état			
O	La décoration et l'ameublement présentent une cohérence d'ensemble (sauf exception justifiée par le loueur)			
O	Les lits pour une personne mesurent au minimum 90 cm X 190 cm			Tolérance pour une chambre double avec des lits superposés en 80x190 minimum.
O	Les lits pour deux personnes mesurent au minimum 140 cm X 190 cm			Tolérance pour les lits jumelés joints permettant un couchage en 160X190 minimum.
O	Nombre de lits pour une personne :	dimensions X (minimum 90 cm X 190 cm)	
		dimensions X (minimum 90 cm X 190 cm)	
O	Nombre de lits pour deux personnes :	dimensions X (minimum 140 cm X 190 cm)	
		dimensions X (minimum 140 cm X 190 cm)	
O	Matelas en parfait état protégé(s) par alaise ou housse amovible			
O	Sommier(s) en parfait état (sommiers métalliques proscrits)			Tolérance sommiers métalliques pour des lits superposés adaptés aux enfants et aux adolescents.
O	Minimum 2 oreillers par personne en parfait état protégés par housse amovible (Traversin possible en complément)			
O	Une table de chevet ou équivalent avec éclairage pour chaque occupant			Tolérance : un éclairage et un chevet ou équivalent entre 2 lits
O	Deux couvertures ou une couette par lit en parfait état			Les plaids sont autorisés dans les DROM-TOM.
O	Mobilier en nombre suffisant pour le nombre d'occupants			
O	Mobilier : chaise <input type="checkbox"/> fauteuil <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte-bagage			Mobilier à lister
Q	Mobilier : table <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console			
O	Éléments de rangement suffisants pour le nombre d'occupants			
O	Rangements : armoire placard étagères penderie commode autres (précisez)			Rangements à lister Obligatoire vertical (ex : penderie, patere avec cintre, portant, valet) et horizontal (ex : commode, étagère)
O	Cintres de qualité en harmonie en nombre suffisant pour nombre d'occupants			Cintres type fil de fer type pressing et cintres de magasins de vêtements interdits
Première chambre de la suite				
O	Mêmes caractéristiques que la chambre principale sauf : Surface habitable de la chambre (hors salles d'eau et WC) pour 2 personnes, une pièce d'une surface minimum de 7 m ² + 3m ² par personne supplémentaire pour un maximum de 5 personnes par chambre (enfants compris hors enfants en bas âge)	 M ²	
O	Affichage des prix à l'intérieur de la chambre			Si la chambre de la suite peut être louée seule. Affichage des prix en TTC https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/chambres-d-hotes

O	Ouverture sur l'extérieur (fenêtre ou velux)				
O	Aération et éclairage suffisant				
O	Occultation opaque extérieure ou intérieure				
O	Absence de toute nuisance sonore (intérieur et extérieur)				
O	Minimum une prise de courant libre et une lampe				
Q	Port USB				
O	Possibilité de fermer la chambre à clé				
O	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état				
O	La literie est propre et en bon état				
O	Le linge de lit propre et en parfait état				
O	Le mobilier est propre et en bon état				
O	La décoration et l'ameublement présentent une cohérence d'ensemble (sauf exception justifiée par le loueur)				
O	Les lits pour une personne mesurent au minimum 90 cm X 190 cm				Tolérance pour une chambre double avec des lits superposés en 80x190 minimum.
O	Les lits pour deux personnes mesurent au minimum 140 cm X 190 cm				Tolérance pour les lits jumelés joints permettant un couchage en 160X190 minimum.
O	Nombre de lits pour une personne :	dimensions X 190 cm	X	(minimum 90 cm
		dimensions X 190 cm	X	(minimum 90 cm
O	Nombre de lits pour deux personnes :	dimensions X 190 cm	X	(minimum 140 cm
		dimensions X 190 cm	X	(minimum 140 cm
O	Matelas en parfait état protégé(s) par alaise ou housse amovible				
O	Sommier(s) en parfait état (sommiers métalliques proscrits)				Tolérance sommiers métalliques pour des lits superposés adaptés aux enfants et aux adolescents.
O	Minimum 2 oreillers par personne en parfait état protégés par housse amovible (Traversin possible en complément)				
O	Une table de chevet ou équivalent avec éclairage pour chaque occupant				Tolérance : un éclairage et un chevet ou équivalent entre 2 lits
O	Deux couvertures ou une couette par lit en parfait état				Les plaids sont autorisés dans les DROM-TOM.
O	Mobilier en nombre suffisant pour le nombre d'occupants				
O	Mobilier : chaise <input type="checkbox"/> fauteuil <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte-bagage				Mobilier à lister
Q	Mobilier : table <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console				
O	Éléments de rangement suffisants pour le nombre d'occupants				
O	Rangements : commode <input type="checkbox"/> armoire <input type="checkbox"/> placard <input type="checkbox"/> étagères <input type="checkbox"/> penderie <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> précisez) <input type="checkbox"/>				Rangements à lister Obligatoire vertical (ex : penderie, patere avec cintre, portant, valet) et horizontal (ex : commode, étagère)
O	Cintres de qualité en harmonie en nombre suffisant pour le nombre d'occupants				Cintres type fil de fer type pressing et cintres de magasins de vêtements interdits
Seconde chambre de la suite					
O	Mêmes caractéristiques que la chambre principale sauf : Surface habitable de la chambre (hors salles d'eau et WC) pour 2 personnes, une pièce d'une surface minimum de 7 m ² + 3m ² par personne supplémentaire pour un maximum de 5 personnes par chambre (enfants compris hors enfants en bas âge)		M ²	
O	Affichage des prix à l'intérieur de la chambre				Si la chambre de la suite peut être louée seule. Affichage des prix en TTC https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/chambres-d-hotes
O	Ouverture sur l'extérieur (fenêtre ou velux)				
O	Aération et éclairage suffisant				
O	Occultation opaque extérieure ou intérieure				
O	Absence de toute nuisance sonore (intérieur et extérieur)				
O	Minimum une prise de courant libre et une lampe				
Q	Port USB				
O	Possibilité de fermer la chambre à clé				
O	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état				
O	La literie est propre et en bon état				
O	Le linge de lit propre et en parfait état				
O	Le mobilier est propre et en bon état				

O	La décoration et l'ameublement présentent une cohérence d'ensemble (sauf exception justifiée par le loueur)			
O	Les lits pour une personne mesurent au minimum 90 cm X 190 cm			Tolérance pour une chambre double avec des lits superposés en 80x190 minimum.
O	Les lits pour deux personnes mesurent au minimum 140 cm X 190 cm			Tolérance pour les lits jumelés joints permettant un couchage en 160X190 minimum.
O	Nombre de lits pour une personne :	dimensions X (minimum 90 cm X 190 cm)	
		dimensions X (minimum 90 cm X 190 cm)	
O	Nombre de lits pour deux personnes :	dimensions X (minimum 140 cm X 190 cm)	
		dimensions X (minimum 140 cm X 190 cm)	
O	Matelas en parfait état protégé(s) par alaise ou housse amovible			
O	Sommier(s) en parfait état (sommiers métalliques proscrits)			Tolérance sommiers métalliques pour des lits superposés adaptés aux enfants et aux adolescents.
O	Minimum 2 oreillers par personne en parfait état protégés par housse amovible (Traversin possible en complément)			
O	Une table de chevet ou équivalent avec éclairage pour chaque occupant			Tolérance : un éclairage et un chevet ou équivalent entre 2 lits
O	Deux couvertures ou une couette par lit en parfait état			Les plaids sont autorisés dans les DROM-TOM.
O	Mobilier en nombre suffisant pour le nombre d'occupants			
O	Mobilier : chaise <input type="checkbox"/> fauteuil <input type="checkbox"/> banc <input type="checkbox"/> porte bagage			Mobilier à lister
Q	Mobilier : table <input type="checkbox"/> bureau <input type="checkbox"/> console			
O	Éléments de rangement suffisants pour le nombre d'occupants			
O	Rangements : commode <input type="checkbox"/> armoire <input type="checkbox"/> placard <input type="checkbox"/> étagères <input type="checkbox"/> penderie <input type="checkbox"/> autre (précisez)			Rangements à lister Obligatoire vertical (ex : penderie, patere avec cintre, portant, valet) et horizontal (ex : commode, étagère)
O	Cintres de qualité en harmonie en nombre suffisant pour le nombre d'occupants			Cintres type fil de fer type pressing et cintres de magasins de vêtements interdits
Première salle d'eau ou salle de bain N°1 (Jusqu'à 5 personnes pouvant être accueillies dans la suite) (Mêmes caractéristiques que la salle d'eau ou salle de bain de la chambre double ou familiale)				
O	La salle d'eau ou la salle de bain n'est pas partagée avec les exploitants ni avec d'autres hôtes			
O	Si les toilettes sont intégrées à la salle d'eau ou à la salle de bain, la salle d'eau ou SDB sont indépendantes de l'espace couchage et cloisonnées jusqu'en haut			
O	Présence d'une aération			Préciser le mode d'aération
O	Absence de mauvaises odeurs			
O	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état			
O	Le mobilier est propre et en bon état			
O	Les joints du lavabo, douche ou baignoire sont nets, sans moisissures			
O	Le linge de toilette est propre et en bon état			
O	Linge de toilette : minimum un drap de bain et une serviette par personne			
O	Lavabos			
O	Douche (minimum 80x80 cm) ou baignoire avec système de douche (minimum 170x75 cm)			Tolérance pour les dimensions des douches et des baignoires à apprécier en commission
O	Pare douche / rideau de douche (sauf baignoires d'angles ou baignoires anciennes, ou douches confortables).			Douches confortables = douches italiennes par ex
O	Patère ou porte serviette			Porte serviette (= échelle par ex)
O	Éléments de rangement			
O	Sèche-cheveux			
O	Flexible de douche en bon état			
O	2 éclairages dont 1 sur lavabo			
O	Miroir			
O	Poubelle fermée			
Seconde Salle d'eau ou salle de bain n°2				
O	La salle d'eau ou la salle de bain n'est pas partagée avec les exploitants ni avec d'autres hôtes			
O	Si les toilettes sont intégrées à la salle d'eau ou à la salle de bain, la salle d'eau ou SDB sont indépendantes de l'espace couchage et cloisonnées jusqu'en haut			
O	Présence d'une aération			Préciser le mode d'aération

<input type="checkbox"/>	Absence de mauvaises odeurs			
<input type="checkbox"/>	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état			
<input type="checkbox"/>	Le mobilier est propre et en bon état			
<input type="checkbox"/>	Les joints du lavabo, douche ou baignoire sont nets, sans moisissures			
<input type="checkbox"/>	Le linge de toilette est propre et en bon état			
<input type="checkbox"/>	Linge de toilette : minimum un drap de bain et une serviette par personne			
<input type="checkbox"/>	Lavabos			
<input type="checkbox"/>	Douche (minimum 80x80 cm) ou baignoire avec système de douche (minimum 170x75 cm)			Tolérance pour les dimensions des douches et des baignoires à apprécier en commission
<input type="checkbox"/>	Pare douche / rideau de douche (sauf baignoires d'angles ou baignoires anciennes, ou douches confortables).			Douches confortables = douches italiennes par ex
<input type="checkbox"/>	Patère ou porte serviette			Porte serviette (= échelle par ex)
<input type="checkbox"/>	Eléments de rangement			
<input type="checkbox"/>	Sèche-cheveux			
<input type="checkbox"/>	Flexible de douche en bon état			
<input type="checkbox"/>	2 éclairages dont 1 sur lavabo			
<input type="checkbox"/>	Miroir			
<input type="checkbox"/>	Poubelle fermée			
WC N°1 (Jusqu'à 5 personnes pouvant être accueillies dans la suite)				
<input type="checkbox"/>	Les toilettes ne sont pas partagées avec les exploitants ni avec d'autres hôtes			
<input type="checkbox"/>	Présence d'une aération			Si wc indépendant. Préciser le mode d'aération
<input type="checkbox"/>	Absence de mauvaises odeurs			
<input type="checkbox"/>	Les toilettes sont propres et en bon état (WC, Sols, murs et plafonds)			
<input type="checkbox"/>	Poubelle fermée			Si wc indépendant.
WC N°2				
<input type="checkbox"/>	Les toilettes ne sont pas partagées avec les exploitants ni avec d'autres hôtes			
<input type="checkbox"/>	Présence d'une aération			Si wc indépendant. Préciser le mode d'aération
<input type="checkbox"/>	Absence de mauvaises odeurs			
<input type="checkbox"/>	Les toilettes sont propres et en bon état (WC, Sols, murs et plafonds)			
<input type="checkbox"/>	Poubelle fermée			Si wc indépendant.